



MAISONS PAYSANNES DE FRANCE
Association loi 1901

8 PASSAGE DES DEUX SOEURS
75009 PARIS

Siret : 311 059 257 000 56
Répertoire national des Associations : W452011053

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

MAISONS PAYSANNES DE FRANCE

Association loi 1901

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux membres de l'association Maisons Paysannes de France,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Maisons Paysannes de France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 11 juillet 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous

n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Evènements significatifs postérieurs à compter de la clôture » de l'annexe des comptes annuels concernant l'impact de la crise sanitaire liée au Covid-19 sur l'activité et la situation financière de l'association.

IV. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

V. VÉRIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 11 juillet 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

VI. RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

VII. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les

informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 15 juillet 2020

Le commissaire aux comptes

AUDITOR CONSEIL

Simonetta CRINELLA

Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Bilan Actif

	Du 01/01/2019 au 31/12/2019			Au 31/12/2018	
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net	
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets et droits similaires	50 898	36 694	14 204	7 903	
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	9 400		9 400	17 723	
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillages industriels	1 452	1 452			
Autres immobilisations corporelles	34 885	30 509	4 376	7 593	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés	10 100		10 100	10 100	
Prêts					
Autres immobilisations financières	11 180		11 180	10 234	
	TOTAL I	117 915	68 654	49 261	53 553
Comptes de liaison	II				
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et encours	39 727	13 150	26 578	16 549	
Créances					
Créances clients, usagers et comptes rattachés	9 606		9 606	506	
Créances reçues par legs ou donations					
Autres	48 045		48 045	67 583	
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	379 554		379 554	306 073	
Charges constatées d'avance				5 212	
	TOTAL III	476 932	13 150	463 782	395 923
Frais d'émission des emprunts	IV				
Primes de remboursement des obligations	V				
Ecart de conversion actif	VI				
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	594 847	81 804	513 043	449 476

Bilan Passif

	31/12/2019	31/12/2018
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	3 964	3 964
Réserves pour projet de l'entité	264 055	171 048
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	101 960	93 007
	Situation nette	369 979
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
	TOTAL I	369 979
Comptes de liaison	II	268 018
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
	TOTAL III	
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	4 297	10 923
	TOTAL IV	4 297
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	34 063	34 141
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 537	32 165
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	14 661	22 941
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 689	9 133
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	56 817	72 155
	TOTAL V	138 767
Ecart de conversion passif	VI	170 535
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	513 043
		449 476

Compte de résultat

	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation		
Cotisations	173 138	171 228
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	104 910	113 246
- dont ventes de dons en nature	797	5 957
Ventes de prestations de services	62 719	46 838
- dont parrainages	10 900	10 316
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	70 829	106 198
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie	195 039	186 542
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	18 497	38 477
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	373	2 884
	TOTAL I	625 504
		665 413
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	13 034	4 201
Variation de stocks	-11 547	-6 226
Autres achats et charges externes	429 073	440 530
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	14 143	15 867
Salaires et traitements	43 444	38 170
Charges sociales	13 742	17 904
Dotations aux amortissements et dépréciations	20 038	21 434
Dotations aux provisions	239	11 169
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	793	2 600
	TOTAL II	522 960
		545 649
	RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	102 544
		119 764
Produits financiers		
Produits financiers de participations	68	25
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	390	399
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL III	458
		424
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	195	268
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL IV	195
		268
	RESULTAT FINANCIER (III - IV)	264
		156
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	102 808
		119 920

Compte de résultat (Suite)

	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	578	467
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	578	467
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 426	27 380
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI	1 426	27 380
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-848	-26 913
Participations des salariés aux résultats	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	626 541	666 304
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	524 581	573 297
EXCEDENT OU DEFICIT	101 960	93 007
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	1 876 434	1 799 350
TOTAL	1 876 434	1 799 350
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	1 876 434	1 799 350
TOTAL	1 876 434	1 799 350

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total du bilan avant répartition est de 513 043 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 101 960 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2019-08 du 6 décembre 2019 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques

Néant.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Les états financiers de l'association ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020. Compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, l'association Maisons Paysannes de France n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. A la date d'arrêté des comptes, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises et escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels:

- immobilisations décomposables : l'association n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif.
- immobilisations non décomposables: bénéficiant des mesures de tolérance, l'association a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- | | |
|--------------------------------------|------------|
| • Immobilisations incorporelles | 10 ans, |
| • Matériels et outillages | 3 ans, |
| • Agencements et Installations | 3 à 8 ans, |
| • Matériel de bureau et informatique | 3 ans. |

Stocks

Ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

À la clôture des comptes, la valeur d'entrée des stocks est comparée à la valeur d'inventaire correspondant à la valeur actuelle. Si cette dernière est inférieure à la valeur d'entrée des stocks, il convient de constater une dépréciation.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provision pour risques et charges

Elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers ou autres existants à la date de clôture des comptes de l'exercice.

Contributions volontaires en nature

La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice fait l'objet d'une estimation de 81 779 heures. La valorisation de ce bénévolat à un taux horaire moyen de 23 €/heure correspond à un montant de 1 876 435 euros.

Effectif moyen

L'effectif moyen en 2019 est de 3 salariés.

Informations requises par l'article R.123-198 - 9° du code de commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 3 800 € hors taxe.

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations		
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements	
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	58 648		1 650	
TOTAL	58 648		1 650	
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Générales, agencements et aménagements constructions				
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage	1 452			
- Générales, agencements et aménagements divers	29 870			
Matériel :				
- De transport				
- De bureau et informatique, mobilier	5 015			
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL	36 337			
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés	10 100			
Prêts et autres immobilisations financières	10 234		2 305	
TOTAL	20 334		2 305	
TOTAL GENERAL	115 319		3 955	
CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réévaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			60 298	
TOTAL			60 298	
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agencts et aménagt. const.				
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage			1 452	
- Gales, agencts et aménagt. divers			29 870	
Matériel :				
- De transport				
- De bureau et informatique, mobilier			5 015	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL			36 337	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés			10 100	
Prêts et autres immobilisations financières			11 180	
TOTAL		1 359	21 280	
TOTAL GENERAL		1 359	117 915	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice		
Frais d'établissement et développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles	33 022	3 672		36 694		
TOTAL	33 022	3 672		36 694		
Terrains Constructions - Sur sol propre : - Sur sol d'autrui Installations générales, agencements et aménagements des constructions Installations techniques, matériel et outillage industriel Installations générales, agencements et aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers	1 452 22 744 4 548	2 749 468		1 452 25 493 5 015		
TOTAL	28 744	3 217		31 961		
TOTAL GENERAL	61 766	6 889		68 654		
CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises	Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice	
	Différentiel de durée	Mode Amort. fiscal dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode Amort. fiscal dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissement et dvp. Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immo. incorp.						
TOTAL						
Terrains Constructions - Sur sol propre : - Sur sol d'autrui Inst. gales, agenc. et aménag. des construc. Inst. tech. mat. et outil. indus. Inst. gales, agenc. et aménag. divers Matériel de transport Mat. de bureau et info. mob. Emballages récup. et divers						
TOTAL						
Frais d'acq. de titres de particip.						
TOTAL GENERAL						
DOTATIONS NON VENTILEES				REPRISES NON VENTILEES		
					TOTAL GENERAL NON VENTILE	
CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice		
Frais d'émission d'emprunts à étaler Primes de remboursement des obligations						

Etat des créances et dettes

CREANCES	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	11 180		11 180
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	9 606	9 606	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	511	511	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	20 246	20 246	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées	1 816	1 816	
Débiteurs divers	25 473	25 473	
Charges constatées d'avance			
	TOTAL	68 831	57 651
			11 180

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

DETTES	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses	32 800	32 800		
Fournisseurs et comptes rattachés	30 537	30 537		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	7 917	7 917		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	4 943	4 943		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	622	622		
Autres impôts, taxes et assimilés	1 179	1 179		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées	1 263	1 263		
Autres dettes	2 689	2 689		
Produits constatés d'avance	56 817	56 817		
	TOTAL	138 767	138 767	

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début d'exercice	Affectation du résultat et retraitement	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
FONDS PROPRES					
Fonds associatifs sans droit de reprise :					
- Patrimoine intégré					
- Fonds statutaires					
- Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
- Apports sans droit de reprise					
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés					
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables					
Ecarts de réévaluation					
Réserves :					
- Réserves indisponibles					
- Réserves statutaires ou contractuelles	3 964				3 964
- Réserves réglementées					
- Autres réserves	171 048	93 007			264 055
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	93 007	-93 007	101 960		101 960
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS					
Fonds Propres					
- Apports					
- Legs et donations					
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs					
Ecarts de réévaluation					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires					
TOTAL	268 018		101 960		369 979

Commentaire

Etat des provisions et dépréciations

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Réglementées					
- Reconstitution des gisements					
Provisions pour :					
- Investissements					
- Hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I					
Risques et charges					
- Litiges					
- Garanties données aux clients					
- Pertes sur marché à terme					
- Amendes et pénalités					
- Pertes de change					
Provisions pour :					
- Pensions et obligations					
- Impôts					
- Renouvellement des immobilisations					
- Gros entretien et grandes révisions					
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	10 923	239	6 865		4 297
TOTAL II	10 923	239	6 865		4 297
NATURE DES DEPRECIATIONS					
NATURE DES DEPRECIATIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Dépréciations					
- Incorporelles					
- Corporelles					
Immobilisations :					
- Biens reçus par legs ou donations					
- Titres mis en équivalence					
- Titres de participations					
- Financières					
Sur stocks et en cours	11 631	13 150	11 631		13 150
Sur comptes clients					
Sur créances reçues par legs ou donations					
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL III	11 631	13 150	11 631		13 150
TOTAL GENERAL (I + II + III)	22 554	13 389	18 496		17 447
- D'exploitation		13 389	18 497		
Dont dotations et reprises :					
- Financières					
- Exceptionnelles					

Charges à payer et produits à recevoir

Charges a payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 790	8 160
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	2 752	2 917
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 055	9 073
TOTAL	22 597	20 150

Produits a recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	25 473	34 297
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	25 473	34 297

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	
	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation	56 817	72 155
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL	56 817	72 155

Charges constatées d'avance	Exercice clos le	
	31/12/2019	31/12/2018
Charges d'exploitation		5 212
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL		5 212

Ventilation des ressources d'exploitation

	Ventilation des ressources d'exploitation	Montant
SECTEUR LUCRATIF		120 598
SECTEUR NON LUCRATIF		504 906
	TOTAL	625 504